

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie. . . . .	12 »	7 »
Etranger. . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

**INSERTIONS**

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

## Une Interview de M. Bahar

Tunis, le 13 Mars 1902

**Condamnation**

**Monstrueuse**

Le nommé A. X., soldat détenu au pénitencier mixte de Bizerte, déjà deux fois condamné à la peine de mort pour voies de fait envers ses supérieurs, peines commuées en dix ans de travaux publics par le Président de la République, vient de comparaître à nouveau devant le Conseil de Guerre de Tunis qui l'a condamné à dix ans de travaux forcés pour une nouvelle voie de fait vis à vis d'un sergent de l'hôpital où il était en traitement.

C'est tout simplement monstrueux.

Pour un simple bouton de culotte envoyé à la tête d'un officier du Conseil de Guerre, voir une simple chiquenaude lancée à la joue d'un petit gradé, pour échapper à cet enfer, plus terrible que les galères, qu'on dénomme les travaux publics, on envoie un homme dix ans au bagne.

Nous le répétons, c'est plus qu'inique, scandaleux, c'est monstrueux.

Car il faut noter que le condamné à plus de cinq ans de travaux forcés ne peut plus revenir en France à l'expiration de sa peine, il doit finir ses jours à Cayenne ou à Nouméa.

On ne dirait vraiment pas que nous sommes depuis plus de trente ans en République, que les nombreuses législatures qui se sont succédées n'aient point donné le coup de hache nécessaire dans cette institution d'un autre temps et d'un autre régime qu'on dénomme les conseils de guerre.

Ah! nous savons bien que l'année dernière quelques députés indépendants ont bien essayé de saper les conseils de guerre pour les remplacer par des tribunaux ordinaires composés de juges civils.

Mais l'arche sacro-sainte de la guerre a fait tous ses efforts pour faire échouer les projets de remaniements qui dorment dans quelque carton poussiéreux du Palais Bourbon.

Ce sera l'œuvre, il faut l'espérer, de la prochaine législature, mais en attendant voilà un malheureux avec dix ans de bagne sur le dos pour un délit qui serait puni de quinze jours ou un mois de prison au plus par les juges civils.

Nous comprenons parfaitement qu'une armée ait besoin d'une discipline sévère, mais entre un mois de prison et dix années de galères, il y a une certaine marge que des juges, même des conseils de guerre, ne devraient pas franchir, et c'est pourtant ce qu'il font journellement lorsqu'il s'agit de pauvres hères sans sou ni maille tandis qu'ils sont pleins d'indulgence pour les Cahen d'Anvers et autres millionnaires.

Nous appelons sur le cas de ce malheureux, plus à plaindre qu'à punir, et qui paraît ne pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales, l'attention d'un homme de cœur, notre ami le député Etienne, d'Oran, d'où, nous dit-on, le malheureux est originaire et où il a toute sa famille.

En intercédant auprès de qui de droit pour faire examiner l'état mental du condamné d'hier, notre ami aura une bonne action de plus à son actif.

Nous ne doutons pas qu'il entende le cri d'appel que nous jetons en faveur de ce malheureux...

Em. LACROIX.

*Un bruit assez étrange nous est communiqué par un confrère parisien très connu dans le monde politique de la capitale.*

*Notre ami nous dit que, devant l'insuccès de ses démarches, M. Pichon aurait sollicité le poste de Gouverneur général du Tonkin qui va être vacant par suite de la rentrée en France de M. Doumer.*

*Quelle créance faut-il ajouter à ce bruit?*

*Pour notre part nous ne le croyons pas fondé car notre Résident général s'occupe très activement de solutionner la question du Crédit foncier, l'installation du notariat et surtout la création de nos chemins de fer.*

*Il n'est pas admissible qu'un homme qui consacre ses efforts à faire aboutir les vœux d'une Colonie jette aussi tôt le manche après la cognée parce qu'il se sera buté à une pierre rencontré sur son chemin.*

*Nous ne croyons pas M. Pichon d'un caractère à se décourager aussi vite à moins que ses préférences le poussent vers les pays exotiques où il s'est si brillamment révélé.*

**Mauvaise humeur d'un Confrère**

Notre confrère Lecore-Carpentier, engagé dans une mauvaise voie, en attaquant notre ami Bellot, mécontent des sympathies qui sont allées au vice-président de la Chambre de Commerce et surtout celles de la presse locale, ne mâche pas sa mauvaise humeur, au lieu de reconnaître loyalement ses erreurs, il prête aux uns et aux autres des mobiles assez bas, oyez :

Il comprend à la rigueur que M. Candas, du Promeneur, défende le Président du Conseil d'Administration de son journal; il admet, au besoin, que M. Vendel, de l'Indépendant ait de l'indulgence pour son bailleur de fonds; M. Lacroix, de la Petite Tunisie paie une dette de reconnaissance au kina Bellot, qui paraît en 4<sup>e</sup> page, mais lui, monsieur le directeur de la Tunisie Française, il cherche vainement quel est le mobile qui le pousse à plaider une cause perdue d'avance...

Alors, M. Carpentier ne comprend pas qu'on défende un ami, surtout quand cet ami est injustement attaqué?

Pour notre part, il nous accuse de payer une dette de reconnaissance au kina Bellot qui paraît en quatrième page, par malheur pour son affirmation, nous ne publions aucune réclame pour le kina Bellot, qui n'en a du reste plus besoin. On peut chercher à notre quatrième page, on n'y trouvera pas d'insertion de Bellot qui a vendu, depuis plusieurs mois, son fonds de distillateur.

Allons, confrère, au lieu de vous entêter dans votre idée que Bellot a trafiqué de son mandat, reconnaissez votre erreur et scellez votre réconciliation du baiser Lamourette.

*On annonce que M. Millet a fini par démissionner un arrondissement.*

*Il se présente définitivement aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Soissons, comme candidat gouvernemental contre M. Magniaudé, radical-socialiste, député sortant.*

*Nous avons peine à croire que M. Millet accepte de se porter comme candidat ministériel, lui méliniste qui a été chassé du haut et lucratif poste qu'il occupait à Tunis avec tous les honneurs qui lui étaient dus par le ministère actuel.*

*Du reste, le député Magniaudé est aussi un gouvernemental qui n'aura pas de peine à battre son adversaire avec les éléments que nous nous proposons de lui envoyer pour faire con-*

*naître aux électeurs de Soissons ce monsieur que n'aurait pas désavoué l'empire.*

**Une interview de M. Bahar**

*Nous avons eu hier la visite de M. Bahar, mais trop tard pour publier aujourd'hui l'interview à laquelle il s'est prêté de fort bonne grâce.*

*Nous la publierons dans le prochain numéro.*

**Autour d'une Polémique**

**UN SYNDICAT DE LA PRESSE**

Nous recevons d'un de nos abonnés la lettre suivante dont le mérite d'actualité n'échappera à personne.

Monsieur le Directeur,

La querelle pendante entre MM. Lecore-Carpentier et Bellot soulève à nouveau une question qui ne saurait mieux être traitée que dans votre estimable journal.

Celui-ci, en effet, n'a pris, dans ce regrettable conflit qu'une position absolument impartiale, et conciliante, m'empressant-je d'ajouter, à votre louange.

Or, tout bon Français doit se dire que s'il existait un Syndicat de la Presse tunisienne, ce différend se serait réglé en son sein par un jury d'honneur au lieu de s'étaler dans les prétoires en butte à la malignité facile des avocats.

Les avocats vont-ils donc soumettre leurs zizanies à votre arbitrage?

Non! Ils ont leur conseil de l'ordre.

Les magistrats font-ils appel à vos sentences pour aplanir leurs rivalités?

Non! Ils ont leurs chefs.

Et les militaires? N'ont-ils pas leurs conseils de discipline et de guerre pour liquider les difficultés qui surgissent entre eux?

Eh bien! Le journalisme, qui est plus qu'une profession mais une corporation, devrait avoir aussi — surtout à Tunis — son aréopage chargé d'entretenir la bonne harmonie professionnelle. Plus que toute autre institution, elle a besoin du respect des masses puisque c'est elle qui mesure le respect qui est dû aux autres.

Vous même, M. Lacroix, avez été de tout temps le plus ardent champion de cette forme de la solidarité professionnelle. Je me rappelle encore vos articles à ce sujet: que ne reprenez-vous l'idée à laquelle vous avez consacré tant d'efforts?

Il serait aisé de nous répondre que le moment est mal choisi; que le courant des haines est trop torrentiel, qu'il serait sinon périlleux, du moins trop difficile de le remonter.

C'est une illusion.

Le besoin de pacification ne se fait pas sentir en temps de paix, mais justement au plus fort des batailles.

Demandez — pour employer une image vulgaire — demandez

aux marchands de parapluies quand est-ce qu'ils en vendent le plus? C'est quand il pleut. Et aux pharmaciens, leurs remèdes? Quand il y a des épidémies.

Quelles sont les routes les plus solidement construites? Celles empierrées l'hiver ou l'été? Celles d'hiver.

Eh bien! alors? Reprenez hardiment votre campagne pour la concorde! N'oubliez pas que chaque fois qu'une association se forme, ce n'est jamais sur une conviction tirée d'un principe philosophique, mais sur un cas particulier que l'on généralise, au point d'y voir un danger commun auquel on pallie par la coalition qui s'érige alors en institution durable.

Sans doute, il eût mieux valu partir du principe qui, dans l'affaire actuelle eût été l'adage latin: « Si vis pacem, para bellum », lequel en français se traduit par: « Si tu veux passer, pare à Bellot! »

D'ailleurs, vous serez certain d'avoir avec vous l'unanimité de vos confrères. M. de Carnières, qui, tout récemment, adjurait M. Lecore-Carpentier de mettre un frein à ses attaques sera le premier à vous applaudir.

« L'Indépendant » se ralliera à votre motion sans réticences. Et quant aux deux antagonistes, ils n'auraient qu'à se laisser faire violence par leurs confrères auxquels s'associe d'avance l'opinion publique.

Celle-ci, en effet redoute avec juste raison de voir l'opinion de la métropole grossir l'incident au point de ne plus voir en Tunisie que mandataires et délégués de corps élus trafiquant de leur mandat ou des calomniateurs publics ressassant leurs dires sans jamais les justifier.

Nous autres qui savons faire la part des choses et savons réduire l'incident à ses proportions anodines, nous conservons encore assez de sang froid et de sérénité pour songer non à marquer les coups que se peuvent administrer les adversaires que pour maintenir au dehors la réputation des hommes publics tunisiens.

Donc, à l'œuvre et de suite. Vous aurez sûrement dès la manifestation de votre initiative, les suffrages et le concours du chef autorisé et respecté de notre Colonie, M. de Carnières, dont l'exemple entraînera celui de tous les autres bons citoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, les hommages empressés de votre dévoué lecteur.

Un Impartial.

Nous aurions fort mauvaise grâce à ne pas déferer à une invitation aussi flatteuse, pour notre journal et pour notre profession.

Nous ne doutons pas qu'elle ne trouve un écho sympathique auprès de nos confrères et nous sommes sûrs de les y voir répondre comme le réclame la bonne concorde et le prestige de la presse en Tunisie.



## Troisième Collège Electoral

ELECTIONS DU 16 MARS 1902

### Circonscription de Tunis (2 Sièges)

MM. FOUQUET, ouvrier typographe, directeur de l'Imprimerie de l'Association Ouvrière, vice-président de l'Union des Travailleurs français, DÉLÉGUÉ SORTANT.  
CH. LEFÈVRE, avocat.

Nous engageons fermement nos compatriotes à se porter en masse dimanche aux urnes et de voter sans abstention.

## Nos Echos

M. le capitaine Costes n'ira pas rejoindre le 110<sup>e</sup> de ligne à Dunkerque où il a été replacé après sa réintégration dans les cadres.

On dit même qu'il restera à Tunis où il aurait trouvé un permittant qui irait prendre sa place au 2<sup>e</sup> Zouaves à Oran.

M. le colonel Monteil que nous eûmes l'occasion d'applaudir il y a une dizaine d'années à son passage à Tunis, après avoir traversé le Soudan en compagnie de l'adjudant sera parmi nous dans quelques jours.

M. le colonel Monteil vient préparer son projet de télégraphe qui doit relier les principaux points de l'Afrique.

M. Delcassé parrain. C'est au ministre des Affaires étrangères que sera dû le nom de baptême de la promotion prochaine de l'Ecole militaire de Saint-Maixent.

Ce nom vient d'être choisi; il a trait à un événement récent, à une petite démonstration militaire française : — c'est *Mytilène*.

Dans son service télégraphique, le Promeneur relatant l'incendie de mardi à Paris, parle du *trop court circuit entre les fils* comme cause probable de ce désastre.

Notre confrère voulait sans doute parler d'une étincelle provenant d'un court circuit, chose impossible à Paris où les fils de transmission sont fort éloignés les uns des autres.

Ce que c'est tout de même, que de prendre le Pirée pour un homme!

### Carnet de l'hyménée

C'est le 17 de ce mois que sera célébré, à Bizerte le mariage de M<sup>r</sup> Elias Lellouche avec Mlle Fortunée Haccoun.

Mercredi dernier, a eu également lieu la bénédiction nuptiale de M<sup>r</sup> Ouziel, directeur de l'Alliance Israélite en Tunisie, avec Mlle Eugénie Attia.

Toutes nos félicitations.

On peut dire que le bal des commerçants a été, comme celui de l'année dernière, le véritable *clou* de la saison.

Par suite d'une fête donnée ce soir même, chez un de nos plus sympathiques fonctionnaires et sa toute gracieuse jeune femme, quelques éléments habituels de ces soirées mondaines manquaient à l'appel. Néanmoins l'assistance était brillante, les bijoux ruisselaient de toutes parts aussi le coup d'œil était-il magnifique.

Nos vives félicitations aux amis Faure et Danguin qui ont été la cheville ouvrière de ce bal dont le souvenir restera gravé, comme son devancier, dans la mémoire des heureux veinards qui ont eu la bonne fortune de pouvoir y assister.

Nous ne savons pas si c'est un canard, mais on nous a affirmé que Millet, se trouvant dans un café des grands boulevards de Pa-

ris, aurait failli s'étrangler... en dégustant un vermouth sucré, immédiatement un fort rassemblement se serait produit, puis finalement notre ancien Résident aurait été reconduit chez lui.

L'adjudication pour l'exploitation des jeux à Hammam-Lif et à La Goulette a produit la somme rondelette de vingt-trois mille francs : dix-neuf mille pour La Goulette et quatre mille pour Hammam-Lif.

Ces vingt-trois mille francs vont tomber dans l'escarcelle des malheureux et mettre beaucoup de beurre dans les épinars.

### La taxe des journaux

La Chambre a adopté, le projet de loi amendé par la commission du budget et tendant à abaisser de deux centimes à un la taxe de transport des journaux et écrits périodiques jusqu'à cinquante grammes.

Ce vote a été émis à une majorité très considérable.

A la suite de ce vote de principe, M. Louis Henrique-Duluc, président d'honneur du Syndicat de la presse coloniale, a fait adopter, sans discussion, un amendement ayant pour objet d'ajouter aux mots *journaux et écrits périodiques* ces mots : *publiés dans la métropole et dans les colonies françaises*. Cette addition avait été adoptée par la commission du budget. La taxe se trouve ainsi réduite pour les journaux coloniaux de cinq centimes à un.

Ajoutons que cette réforme avait été également demandée par le groupe colonial des conseillers du commerce extérieur, sous forme de vœu adressé à M. le ministre du commerce.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivaux. Qu'on se le dise.

La date du procès de Morès n'est pas encore fixée qu'on parle déjà de vice de forme entraînant la nullité de la procédure suivie à l'encontre des inculpés et le renvoi devant une Cour d'Assises de France.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle si elle est fondée. Des accusations formelles ont été lancées contre des personnages : si l'affaire était passée devant le tribunal de Sousse, un doute aurait toujours plané dans l'opinion publique, tandis qu'étant jugée en France, la vérité éclatera pleine et entière et personne ne pourra avancer qu'on a cherché à étouffer les débats pour ne pas mettre en cause les personnalités visées.

## Propos de Huitaine

Le dernier numéro du *Bulletin des anciens élèves du Lycée de Tunis*, vient de paraître, bien que daté de janvier dernier, soit avec deux mois de retard.

J'y ai cherché en vain les pages de littérature dues au talent des jeunes gens de l'association. Par contre, il y est annoncé que des conférences seraient faites en janvier et février par MM. Destrées et Ginestous.

C'est bien là le comble de la vilette d'information. Annoncer en mars que des conférenciers parleront en janvier et février, avouez que la chose est plutôt roide!

N'insistons pas. Si les pages littéraires brillent par leur absence dans ce fameux *bulletin*, par contre la polémique y trône. — Le fait est curieux à constater dans un périodique dont le cautionnement n'a pas été payé, que je sache.

J'y suis personnellement pris à partie, d'abord dans une fantaisie d'une teneur plutôt lourde, signée Dexter, et ensuite dans un entrefilet où il est dit qu'on ne me ferait pas l'honneur de me répondre, alors qu'on me répondait un peu poliment à une page précédente.

Mystère et incohérence! Et pourtant je ne vois pas la raison des attaques dont je suis

l'objet de la part de M. Dexter. Lorsque j'ai écrit dans la *Petite Tunisie* la série d'articles relatifs à l'Association des Anciens Elèves, j'affirme sur l'honneur que ce n'est pas M. Alfred Allouche qui m'a documenté mais bien un grand nombre de jeunes gens de ce groupement : ils se plaignaient à moi de la torpeur de leurs dirigeants.

Ceci dit — bien que je ne fusse nullement tenu de divulguer la source de mes informations, dans le but de disculper un honnête garçon qu'on a accusé faussement de m'avoir servi d'inspirateur, et qui, paraît-il, assigne l'auteur présumé de l'article Dexter pour diffamation. Il n'a pas mieux à faire.

Pour ma part, désireux de ne pas encombrer ces colonnes de polémique personnelle, je ne fais que rire de la prose de Dexter, prose qui voudrait être humoristique; je prierais seulement M. Destrées, qui dirige ce bulletin en l'absence de M. Omessa, de s'entourer de collaborateurs autrement sérieux.

Servez donc de meilleurs mets à vos jeunes lecteurs; un peu plus de bonne et saine littérature, et moins d'élucubrations baroques!

Vous vouliez m'emoustiller, ô Dexter, vous ne faites que dilater ma rate, aussi vous en sais-je un immense gré.

Pour finir je tiens à affirmer ici que ni le journal où j'écris ni moi ne sommes les ennemis de l'association.

Et pourquoi le serions-nous? La meilleure preuve de l'intérêt que la *Petite Tunisie* porte à la jeune société est précisément dans les légères critiques qui y ont été parfois émises.

Nous comptons d'ailleurs plusieurs amis parmi ses membres; aussi ne faisons-nous aucune difficulté pour exprimer ici ces sentiments amicaux et les vœux que nous formons pour le bon fonctionnement et la prospérité de l'association.

### Excuses

Certaines personnes malintentionnées ont fait circuler le bruit que j'aurais, après l'avoir malmené, présenté des excuses à M<sup>r</sup> Bahar.

Quelles sont leurs mauvaises intentions, quel est leur but? Je ne sais et veux l'ignorer.

Ces personnes croient-elles donc qu'il soit honteux de faire acte de contrition lorsqu'on a reconnu le mal fondé de ses errements?

Je ne le crois pas, bien que ce ne soit pas mon cas.

Donc je n'ai pas présenté d'excuses à M. Bahar : une sienne lettre en ma possession témoigne de la fausseté de ces racontars, et en prouve l'infamie.

Ainsi tombe d'elle-même l'absurde nouvelle lancée par des gens qui n'ont rien de mieux à faire que de casser du sucre sur le dos du prochain.

JOS. C. GANOUNA.

## O Tempora!..

On voit que les temps sont changés en Tunisie, même à Sousse, autrefois la citadelle millettique par excellence sur laquelle s'appuyait le résident chassé de Tunis.

Les anciens mamelucks de Millet subissent le sort de leur patron, les électeurs les chassent à coups de botte au derrière.

Ainsi à Sousse le nouveau bureau de la Chambre Mixte qui vient d'être élu n'est composé que d'anciens adversaires de Millet: MM. le docteur Lambert, président; Minot, vice-président; Nestler, secrétaire et Gaudioz, trésorier.

Il en est de Sousse comme de partout ailleurs.

Ceux qui ont suivi aveuglement Millet finissent par s'apercevoir qu'ils ont fait fausse route et si c'était à recommencer ils feraient chorus avec les hommes de cœur qui ont traqué ce Satrape dont les fantaisies coûtent annuellement des millions aux contribuables.

« Comment faire pour remédier au mal causé? nous demandons notre correspondant. »  
Voilà ce que nous ne savons pas

car, à part les prestations qui ne sont pas définitivement instituées et que l'on va supprimer, il nous paraît bien difficile de pouvoir revenir sur les impôts créés par l'affameur Millet de concert avec son directeur général des Finances.

Avec le temps, peut-être, on trouvera une solution qui permettra d'alléger les charges publiques, mais ce temps nous paraît assez éloigné.

Faisons donc partout comme à Sousse, nommons des hommes indépendants pour forcer la main au Quai d'Orsay et peut-être arriverons-nous à des résultats.

Ce n'est pas sans stupéfaction que nous avons lu dans le *Bulletin* de l'Association des Anciens Elèves du Lycée de Tunis que la *Petite Tunisie* seule ne comptait pas parmi les amis de l'Association.

C'est une erreur profonde de nos jeunes concitoyens que nous tenons à dissiper immédiatement.

La *Petite Tunisie* compte plusieurs amis parmi ses membres et elle a pu, parfois, émettre de légères critiques, cela ne change pas les sentiments amicaux qu'elle professe à leur endroit et les vœux qu'elle forme pour le bon fonctionnement et la prospérité de l'Association.

E. L.

## Et le Cautionnement?

Il est clair comme un jour tunisien que nos affaires ne marchent pas comme sur des roulettes et que M. Pichon rencontre de sérieux obstacles sur sa route...

Malgré la haute autorité qui s'attache à son nom depuis les affaires de Chine, malgré les amitiés nombreuses qu'il possède au Parlement, il faut s'attendre et nous faire à l'idée de le voir revenir sans aucune solution définitive pour nos chemins de fer qui attendraient des temps meilleurs et un Parlement mieux disposé pour nous.

Nous ne voulons pas, en ce moment, rechercher les causes de ce retard fort préjudiciable aux intérêts généraux du pays, car *times is money* ni incriminer M. Delcassé qui peut pourtant faire son *mea culpa* si nos affaires rencontrent des obstacles.

Mais puisque M. Pichon ne réussit pas à solutionner les questions pour lesquelles il est allé à Paris, il en est une qui n'a pas besoin du Parlement pour être mise en vigueur, nous voulons parler de la suppression du cautionnement condamné du haut de la tribune française, qu'un seul trait de plume peut faire disparaître.

M. Pichon peut, s'il le veut, obtenir carte blanche du Ministère et nous revenir en nous apportant la nouvelle du retrait du cautionnement.

Cette légère satisfaction accordée à l'opinion publique augmentera les sympathies qu'il s'est déjà acquises dans la Colonie qui attend si patiemment des jours meilleurs.

## Impressions de Centenaire

Au Panthéon, la morne cérémonie officielle, froide, languissante, dans un décor pompeux et une atmosphère d'ennui — dans les tribunes, les uniformes, les chamarrures, les costumes surannés « des corps de l'Etat », la quincaillerie des vieux régimes...

On n'entend pas un mot des discours, ni des récitations; tout ce monde est de corvée, et n'aspire qu'à se hâter vers le déjeuner, en soupirant à la pensée qu'il faut encore être en représentation à la cérémonie de l'après midi.

Place Victor Hugo, la pompe solennelle des traditionnelles inaugurations. Au décor près, la répétition de la cérémonie du matin.

Le monument de Barrias étonne: nul ne reconnaît cet Hugo de la quarantaine juché sur son rocher. Les quelconques renommées, muses ou nymphes qui l'entourent trahissent les formes banales des modèles d'atelier.  
C'est laid et vulgaire. Et tout se

rapetisse, le ton des discours manque d'ampleur et de sincérité. Des messieurs en habit parlent; la Marseillaise; on s'en va. Quelle différence avec l'inauguration de la statue d'une célébrité de préfecture?...

La représentation de l'Odéon. Public mêlé de journalistes, d'habitues des premières (fournisseurs, vieilles dames (?) cabotins, gendeleitres, attachés d'ambassades) et d'étudiants, spécialement invités. On a juché ceux-ci dans les galeries supérieures, et ils ont répondu à politesse par politesse; ils sont venus en veston les mains dans leurs poches.

Pendant les entr'actes, cette jeunesse se distrait, de spirituelle façon; elle pousse des cris d'animaux, chante des refrains de café-concert, et s'interpelle en en argot de quartier latin. Spectacle comique.

Les acteurs déclament à qui mieux mieux, en forçant la voix, les tirades de l'*Epée*.

L'entrée d'Albert Lambert est tout un poème. Et après l'exquise grand-mère, le couronnement: toute la troupe au jardin en costume de drame hugotien; et au refrain, il faut les avoir entendus scander: Gloire à Victor-Hugo.

Toute la salle, amusée, répète en chœur avec les récitants: Gloire à Victor Hugo!

Le gala du Théâtre-Français. Le vrai Tout-Paris est là. Parlement, Institut, Presse, Littérature, Arts, Palais. Les *Burgraves*, excellentement joués, produisent une profonde émotion, la salle est à l'unisson des acteurs pleins de foi, jouant, avec toute leur âme, même ceux qui exagèrent — tel Paul Mounet — les défauts de leur talent. — La note juste: on découvre Hugo — C'est une vraie et grande première. Pendant les entr'actes, la promenade des couloirs. Il faut se montrer et être vu. D'aucuns plastronnent, d'autres font les modestes. Mais ils sont tous là. Le couronnement, réglé avec infiniment de goût; les deux muses, l'admirable Weber, l'esquisse Bartet, ravissent les plus blasés.

Ce fut vraiment la fête littéraire du centenaire.

L'apothéose de la place des Vosges, la maison du poète enguirlandée, parée, à demi cachée par un oriflamme blanc sur lequel apparaît une muse, projetée par un industriel, prosaïque et piteuse figure que l'on eût dû proscrire.

Nous sommes passés entre la statue les orchestres et les tribunes officielles dans une sorte de ravin — « des gardes-forestiers et des sergents de ville, dit très bien Léon Roux, marchaient sans cesse dans nos impressions. »

La fête pourtant ne manqua pas d'ampleur: le défilé des ecclésiastiques graves et recueillis, un peu accéléré, produit une agréable impression. La chanson de l'ancêtre, dite superbement par Noté, élève les cœurs. La magnifique partition du couronnement de la Muse, de Charpentier, exécutée par quatre musiques et 1200 chanteurs, ravit, empoigne, émeut. Et le chant d'apothéose s'élève, triomphal, tandis que, serrées entre les rangs curieux des visiteurs, défilent les petites muses populaires, les faubouriennes, aux gestes délicats, au visage doux, pensif et grave. Des tribunes on ne les voit pas. Jeanne Hugo, qui désirait la connaître, ignorera la Jeanne de peuple. Manque d'ordre par faute de trop de prescriptions. Supprimez la police dans les fêtes prochaines.

Le soir, place de l'Hôtel-de-Ville, la kermesse banale des faites populaires: foule qui s'écrase et se contente de quelques lampions; fatigue, poussière; lazzi stupides, crêpes et oranges, et des chanteurs de rues vendant une chanson à la gloire du poète sur l'air de Sambre-et-Meuse... A cette fête du Verbe, il a manqué le concours des artistes. Sauf Charpentier qui s'est offert, on ne les avait pas sollicités. Mais Barrias s'épanouit en bronze d'Auvergne labas, sur la place Victor-Hugo.

X. Y. Z.

## INFORMATIONS

### La dépopulation de l'Algérie et la Tunisie

M. Emile Faguet, de l'Académie Française, a consacré dans le *Gaulois* un intéressant article à la question de la dépopulation:

« Il est très vrai, dit-il, que l'émigration n'est nullement un bien; les colonies restent languissantes, et alors ne rapportent rien à la Métropole et lui coûtent beaucoup, ou elles deviennent florissantes et se détachent alors de la Mère-Patrie. Par conséquent le mot de Gladstone était



**RESTAURANT A LA CARTE**  
Déjeuners à 2 fr. 50. — Dîners à 3 fr.  
M. GUICHARD recommande au public  
sa cuisine très soignée et sa cave de 1<sup>er</sup> ordre

# G<sup>DE</sup> BRASSERIE MAXÉVILLE

**BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE**  
Hors concours Exposition Universelle 1900  
Président du Jury

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR  
EN FUTS, BOUTEILLES & ROCK

## SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR

vrai : « Les colonies sont l'idée la plus stupide que j'ai rencontrée dans l'histoire de l'humanité. »

« Mais la France n'a pas besoin d'émigrer : elle a son déversoir à sa porte, à trois jours de voyage, de l'autre côté de sa pièce d'eau, en Algérie et en Tunisie. Elle a des colonies qui ne sont pas, comme les colonies lointaines, de nature à se détacher d'elle, après lui avoir coûté beaucoup d'argent. Elle a des colonies dans son jardin, chez elle ; elle colonise elle-même : c'est une situation exceptionnelle. »

« Si nous prenons comme densité normale celle de la Belgique, c'est 120 millions d'habitants que nous pourrions avoir en France, en Algérie et en Tunisie, c'est-à-dire en France. Donnons-nous à 100 millions. »

« Nous sommes donc en retard sur nous-mêmes de 50 millions d'êtres. Le transfert en Algérie n'est pas de l'émigration : c'est se transporter de Calais à Bayonne, c'est même cette idée est de M. Hanotaux — moins émigrer d'aller de la France centrale en Algérie, que de Calais à Bayonne, parce que l'Algérie et la Tunisie ont la vigne. »

« Le vigneron français est si attaché à la vigne que partout où il retrouve le cep avec la langue française, il n'est pas déraciné : il enracine le cep et lui-même. Donc l'Algérie et la Tunisie ne sont pas des colonies, ce sont des provinces françaises ; donc, la France-Métropole, sans tenir compte des colonies, pourrait porter cent millions de Français. Mais il faudrait s'occuper de l'Algérie ; il faudrait porter sur l'Algérie et la Tunisie, provinces françaises comme le Languedoc et la Picardie, tout l'intérêt et tout l'effort qu'on a prodigués aux colonies lointaines, d'une utilité beaucoup plus contestable. »

## Chronique locale et régionale

### Zaghouan

La Compagnie du Bône-Guelma a fait annoncer le changement d'horaire qui doit avoir lieu à partir du 15 mars prochain sur la ligne de Zaghouan-Fahs.

Si cet horaire n'était en vigueur que l'été, il donnerait entièrement satisfaction au public, mais comme il doit être aussi en hiver, l'heure de départ du train 102 de Zaghouan, comme celle du train 101 de Tunis, nous paraît un peu matinale.

On aurait pu laisser l'heure actuelle de départ du train 102 et avancer d'une heure celle du train 101.

Espérons qu'on tiendra compte de cette réclamation.

### Les Automobiles à Monastir

Des affiches, apposées en temps utile, ont porté à la connaissance du public de Sousse, Mahdia et Monastir, qu'un service sous la rubrique : Transports automobiles, etc., etc., fonctionnerait régulier et quotidien, aller et retour, entre ces trois localités. Le dimanche excepté, à partir du 6 courant.

Effectivement, depuis cette date ce service marche à merveille et ef aucun accroc, panne ou accident quelconque ne s'est encore produit.

L'horaire a été établi de façon très intelligente et pratique. Il satisfait, nous n'en doutons pas un seul instant les desiderata de tous les voyageurs.

L'omnibus-automobile est fort beau et ne ressemble en rien à ces jaunes corricolos algéro-napolitains où notre heureuse enfance jadis se prélassa !

Ses conducteurs le dirigent d'une façon très habile, nous dirions même magistrale si nous ne craignons d'effaroucher leur modestie. Il ont en outre, une tenue d'une correction parfaite contrastant souverainement avec celle des juifs teigneux et Maltais crasseux aux hardes remplies d'inombrables bestioles qui, avec une fierté d'hidalgos Castellans, trônes orgueilleusement sur le siège des voitures dites de place, à Mahdia, Sousse et Monastir.

Quel spectacle, *bonos Deus*, lorsque l'on arrive d'une contrée quelconque de l'Europe et que l'on se trouve en présence de carrosses aux casses effondrées, aux capotes percées, aux vitres cassées, aux

roues dépareillées et jetent à tous les échos des roulements continus et assourdissants tels que ceux d'une crécelle horripilante des jours Saints !

Ohimé ! Quels véhicules étranges traînés par des haridelles poussières, fourbues, aux genoux, jarrets, cassons, boulets, paturons, couronnes et sabots ankylosés et dont l'aspect général fait songer mélancoliquement à la bête de l'Apocalypse !

Qui ne connaît au Sahel ces harnachements lamentables, retenus et raffermis, cousus de bric et de brac avec des cordelettes d'alfa ou des ficelles quelconques !

Ah ! certes, les amateurs de guenilles, de carrosses difformes, de chevaux aux os perçant et zébrant leur peau, peuvent trouver cela original.

Un très beau tableau ayant un cachet de couleur locale, très bidou-risque, pittoresque, comme nous disions au 1<sup>er</sup> Turco ; mais malgré nos accoutumances des choses de l'Afrique nous préférons le confort des transports automobiles.

A cet égard, nous dirons que cette société qui semble vouloir être anonyme mérite néanmoins, malgré son incognito (que nous ne chercherons pas à percer du reste) la sympathie et les encouragements du public.

En effet, nous nous réjouissons sincèrement de voir marcher avec succès, un service dont le confort est une véritable révolution pour beaucoup d'habitants d'une ville trop délaissée, hélas !

Espérons donc, que la partie du public, policé, préférant, le confort, la politesse, la rapidité des voyages, à une sordide et parcimonieuse économie, laissera nos aimables cochers, juifs et maltais, ainsi que leurs véhicules et attelages antédiluviens, à ceux auxquels, un langage toujours ordurier souvent ignoble, et des vêtements d'une saleté à l'odeur repoussante n'inspirent aucun dégoût ni rancœur.

Ce n'est pas de la réclame que nous faisons ici, if you please, nous disons simplement la vérité et nous la dirons toujours envers et contre tous !

F. LESAVETHIER.

### Souk-el-Arba

M. Victor Courty notre sympathique contrôleur stagiaire part demain pour rejoindre son nouveau poste à Gafsa.

C'est une victime du contrôleur Camussi dont les intrigues ont fait échouer le punch que la population s'était promise d'offrir à l'affable M. Courty.

**A vendre** à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.  
Sad, au bureau du Journal.

**Français** marié père de trois enfants demande place quelconque : commerce, administration, gérance.  
S'adresser au bureau du journal.

**Dame** Française demande occupation quelconque : travaux de couture, place de concierge ou gérance de bureau de tabac. Recommandée.  
S'adresser au bureau du journal.

**Jeune Dame** Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.  
S'adresser au bureau du journal.

**Français** polyglotte, connaissant principalement à fond l'Anglais et l'Allemand donnerait, à prix modérés leçons de ces langues à domicile. Recommandé par le journal.  
S'y adresser.

**Leçons** d'Arabe parlé et régulier par professeur diplômé. Recommandé par la *Petite Tunisie*.  
S'y adresser.

### Grande Teinturerie Lyonnaise

**J. SORREL**  
4, Rue d'Allemagne, 4  
à côté des Magasins Orosdi-Back  
TUNIS

### USINE A VAPEUR

## GRAND HOTEL DE FRANCE

Place de la Kasbah

### GAFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

Demandez dans les Établissements

### L'Absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

**A VENDRE** dix obligations tunisiennes à 495 francs net.  
S'adresser au Bureau du journal de 9 à 11 heures.

**Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien** spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

## Spectacles et Concerts

### Folies-Bergère

DIRECTION : PELLAZA-MERTILLO  
11, Rue de Constantine, 11  
**Anciennement Alcazar**  
Tous les soirs grand concert par toute la troupe.

**L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER** est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.  
Dr Ph. Bernard.

### PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

**Doses :** Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose  
Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

### DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie *Démoflys*. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est les **Fer physiologique**.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)

Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien  
4, rue d'Allemagne — TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments granules et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

## CRÉTÉ ET C<sup>IE</sup>

à Crétéville

**VINS BLANCS ET ROUGES** en gros, demi-gros et détail  
Adresser les commandes à Crétéville

**A vendre très bon fourrage** prix 7 francs le quintal  
Paille 3 fr. 50 le quintal rendu Tunis

## Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée L, Rue de Rome

### MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881  
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

## TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

Plus de mille approbations d'éminents Professeurs et Praticiens en Médecine.

## HUNYADI JANOS

Eau purgative naturelle

RÉPUTATION UNIVERSELLE

Le type le plus parfait et le plus agréable des purgatifs salins.

AVIS IMPORTANT. — Exiger l'étiquette portant le nom :

ANDREAS SAXLEHNER

## GRAND HOTEL MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre  
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la *Brasserie Maxéville*.

## RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

### DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet **LICARI**

Récompenses à plusieurs Expositions  
**Médaille d'Or**, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

**Médaille d'Or**, Exposition Universelle : Paris 1900.

## Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française

## LE MONDE

C<sup>ie</sup> Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

[SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

**VIE**. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

**INCENDIE**. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie **LE MONDE** sont acceptées par le **Crédit Foncier de France**. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.



## GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

### A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

**DENTIFRICES**

des RR. PP.

**BÉNÉDICTINS**

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

**MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS**

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tunis



**DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES**  
Peintures et Fournitures pour Machines  
**MAISON FONDÉE EN 1890**  
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

**DATTES MANDARINES**  
Et autres produits tunisiens  
Colis-postaux pour tous pays  
MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés  
Succursale de Tunis, Avenue de France  
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'étranger.  
Elle délivre des chèques et lettres de crédit sur tous pays; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.  
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.  
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).  
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

**Banque de Tunisie**  
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis  
**OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme. Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia  
Agences à Sousse et Bizerte  
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

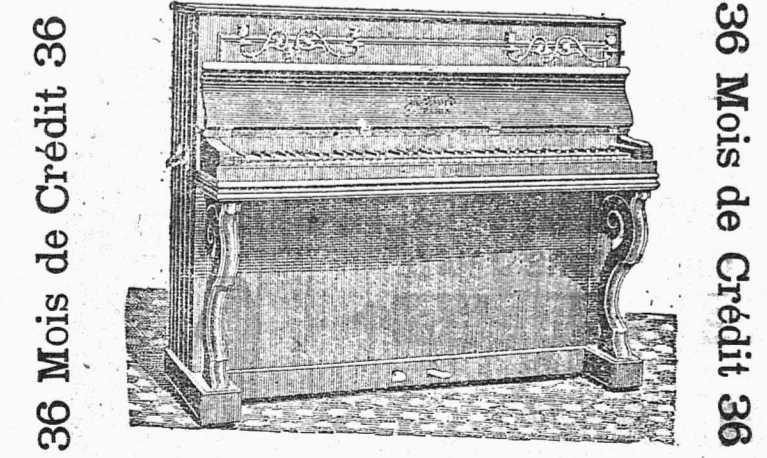
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES  
A vue, 2 %, - de 6 mois à 1 an 2 1/2 %, - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 %, - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 %, - de 2 ans au delà 3 1/2 %.

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

**MAISON DESPÉROUX**  
FONDÉE EN 1888  
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba  
FOURS A FEU CONTINU  
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLÂTRE  
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »  
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE  
Briques plates et creuses. Pavés et dalles  
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
P. POTIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments**  
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers  
**M. DURAZZANO**  
Tunis — 8, Rue Amilcar, 8 — Tunis



**Vente, Location, Echange**  
Accords et Réparations  
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT  
Dépôt des Editions G. Ricordi & Co.

**Maison BELAISCH et GOZLAN**  
**MATERIAUX de CONSTRUCTION**  
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR pour la fabrication du meilleur plâtre du pays  
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA pour fabrication marseillaise de briques de 1<sup>o</sup> qualité  
Usine à BOU-KAFFRA pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique  
CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.  
Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS ou au siège social à Bab-el-Khadra

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
Charbon de bois, houille et briquettes  
A. MILITE  
Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.  
TUNIS

**Pasteurisation des vins**  
APPAREIL BOURDIL de Narbonne  
S'adresser à M. Fernand ARNAUD  
Consignataire, rue de Strasbourg

**DROGUERIE, PEINTURE**  
HERBORISTERIE  
M. CAMISON  
11, rue d'Allemagne, TUNIS

**TERMINUS-BUFFET-HOTEL**  
GARE FRANÇAISE  
la meilleure situation de Tunis  
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES  
PRIX TRÈS MODÉRÉS

**M. LOUIS FOUBERT**  
Courtier maritime et Commercial  
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS  
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE  
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
Service spécial de Déménagements  
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER  
MAGASINS DE DEPOTS

**Maison Paonessa, Artificier**  
22, Avenue de la Marine, TUNIS  
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

**ÉCURIE CHANTILLY**  
Tunis — Rue de Norvège — Tunis  
**Blanc et Mifsud**  
Pension de Chevaux et de Voitures  
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES  
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.  
Dressage de Chevaux  
PROCHAINEMENT  
Grand arrivage de Chevaux d'Algérie  
A Vendre paire de Chevaux  
paire de ponneys trotteurs, une jument, un cheval de selle et un attelage pour dame  
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

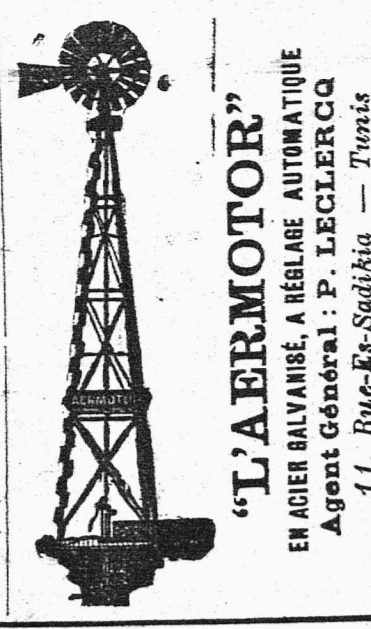
**PAPIERS PEINTS, VITRAUX**  
La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.  
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.  
Tuyaux en grès vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

**VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE**  
**F. BERNET**  
23, Rue d'Italie, TUNIS  
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

**PHARMACIE LYONNAISE**  
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS  
ROSSET-BRESSAND, pharmacien  
**VIN TONIQUE DES SUFFÈTES**  
a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES  
DES SUFFÈTES  
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.  
Eaux minérales purgatives, gros et détail  
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE**  
ANGLAISE ET VIENNOISE  
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS  
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie  
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc  
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
Pâtisserie de premier ordre  
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals  
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie  
SAINT-LOUIS de Marseille.  
ON PORTE A DOMICILE

**GRANDE BRASSERIE GEORGES**  
Tenue par B. Mertillo  
TUNIS — AVENUE DE LA MARINE — TUNIS  
\* SALONS RÉSERVES — BILLARD \*  
**CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE**  
GLACES ET SORBETS



**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, rue Al-Djazira — TUNIS  
Veuve C. BOURY  
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse  
BICYCLETTES des premières fabriques françaises  
Appareils de pesage de tous systèmes  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

**Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES**  
**D'AIN-GARCI**  
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique  
**SOURCE RÉGENCE** Très peu gazeuse  
**SOURCE PASTEUR** Gazeuse  
Dépôts à Tunis :  
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales  
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

**Hotel-Restaurant des Négociants**  
9, rue Amilcar — TUNIS  
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50  
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné  
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

**MAISON MODÈLE**  
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis  
Succursale à Bizerte  
**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE**  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie-Bonneterie  
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON\* et C<sup>ie</sup>**  
DE CLERMONT-FERRAND  
Tuyaux de renforcement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables.  
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplace tout avantageusement le pneumatique.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

**C<sup>ie</sup> Franco-Tunisienne de Navigation**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis  
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
Le vapeur Ville de Sfax Capitaine Bousquet partira directement pour Marseille le... 1902.  
Prix des passages pour Sousse : 1<sup>re</sup> classe : 50 fr. nour. et droits de canal compris; Pont : 11fr.50 sans nour.; droit de canal compris  
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
C<sup>ie</sup> TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.  
— DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.  
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.  
— DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin,  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.  
DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.  
— POUR BIZERTE LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.  
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.  
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.  
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.  
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.  
— DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.  
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

**A la Ville de Sfax**  
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS  
**HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE**  
Colis-postaux rendus à domicile  
Tunisie..... 10 kil. 15 50  
5 — 8 10  
France..... 10 — 16 95  
5 — 8 70  
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40  
Italie, Hollande. 5 — 8 90  
Autriche..... 5 — 9 90  
Angleterre..... 5 — 10 70  
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges  
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

**P. DANA**  
9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis  
Camionnage  
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels  
ET VIÈ-VERS  
Par colis ordinaire 0, 50  
par petits Colis 0, 25  
Expéditions par grande et petite Vitesse  
Embarquements - Débarquements  
Opérations de douane